



SEMINAIRE INTER-UNIVERSITAIRE EUROPEEN
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE
EN PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHANALYSE

— COMMUNIQUÉ —

Le SIUEERPP s'oppose au projet de 6^e année de formation que le gouvernement semble vouloir imposer aux psychologues. Ce projet n'a d'autres fins que l'auxiliarisation paramédicale des psychologues, et il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il soit confié aux facultés de médecine. Une telle mesure est dommageable, sur le fond et la forme, pour l'ensemble de la profession, pour le titre de psychologue, et pour les psychologues cliniciens en particulier.

Le SIUEERPP dénonce la méthode du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui donne l'illusion de consulter la profession en invitant pour quelques heures quelques organisations, triées sur le volet et très loin de représenter l'ensemble des psychologues et des universitaires qui les forment, et dont certaines ont déjà été utilisées comme caution par ce gouvernement.

Le SIUEERPP rappelle qu'une 6^e année n'a pas grand sens au regard de la réforme du LMD qui a porté à 3 années le premier cycle, à 5 années le deuxième cycle et à 8 années le troisième cycle. Elle reviendrait à remettre en vigueur ce qu'étaient les anciens DESS (une première année de 3^e cycle assez bâtarde) avec un an de décalage dans le cursus. Au contraire, le SIUEERPP défend depuis longtemps l'idée d'un doctorat professionnel, seule issue pour revaloriser la profession et la mettre à l'abri des attaques incessantes des pouvoirs publics et du pouvoir médical.

Si une réflexion sur la formation et sur les conditions de délivrance du titre est engagée, le SIUEERPP revendique la présence d'une large et réelle représentation des professionnels, des universitaires et des étudiants pour conduire cette réflexion, avec eux, pour eux et non sans eux, et il demande tant à participer à la suite des négociations qu'à y être entendu.